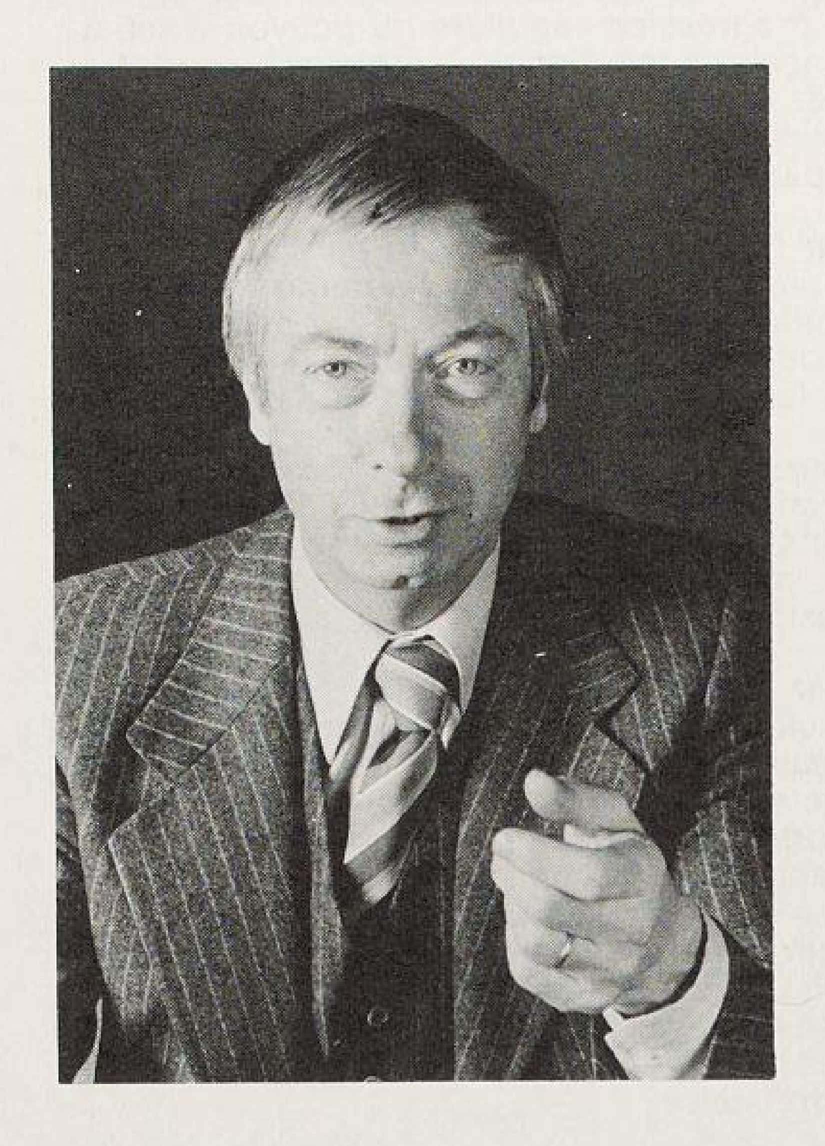


Jean-Louis SCHNEITER

né le 17 janvier 1933 à REIMS
Marié - Père de 3 enfants
Courtier en vins de Champagne
Officier de Réserve
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Croix de la Valeur Militaire (2 citations)
Président de la Jeune Chambre Economique de REIMS (1970-1971)
Adjoint au Maire de REIMS (Jean TAITTINGER) (1973-1977) chargé des Affaires Economiques
Membre du Bureau du District de REIMS chargé de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (1973-1977)
Premier Vice-Président de l'Agence d'Urbanisme de REIMS et de sa région (1973-1977)

Candidat du Centre des Démocrates Sociaux

Union pour la Démocratie Française

Albert VECTEN

né le 16 février 1926 à BILLY-SUR-OURCQ (Aisne)
Agriculteur - Père de 9 enfants

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports
Maire de MUIZON (depuis 1953)
Fondateur du District rural de GUEUX
Conseiller Général du Canton de VILLE-EN-TARDENOIS
Conseiller Régional de Champagne-Ardenne
Premier Vice-Président de l'Agence d'Urbanisme et de l'Aménagement de la Région Urbaine de REIMS.
Président Fédération Nationale des Associations Familiales Rurales
Président de la Coopérative d'H.L.M. CHAMPAGNE-ARDENNE
Administrateur de l'Association d'Aide aux Vieillards de la MARNE



Candidat suppléant

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Albert VECTEN et moi avons voulu placer la campagne électorale pour l'élection législative de dimanche prochain sous le signe de **l'information,** *de la* **concertation** *et du* **dialogue.**

C'est ainsi que nous aurons diffusé au cours de ces dernières semaines trois journaux aux 65.000 foyers de la circonscription, 40.000 lettres spécialisées, tenu plus de 200 réunions, des permanences, etc. Ces moyens divers nous ont naturellement permis de vous rappeler **les risques de désintégration nationale que représente le « programme commun »** *socialo-communiste. Mais nous nous sommes surtout attachés à vous exposer les objectifs qu'avec le Président Valéry GISCARD-D'ESTAING et le Premier ministre Raymond BARRE nous sommes résolus à mettre en œuvre.*

C'est un résumé de ce programme que vous trouverez au verso de la présente. Nous sommes certains qu'il représente pour chacun des Français, pour vous même, **la seule chance d'assurer votre destin** *dans un mieux-être où* **la liberté, la justice et la sécurité** *seront garanties.*

DIMANCHE 12 MARS, pour donner une nouvelle majorité au Président Valéry GISCARD-D'ESTAING, vous voterez, vous ferez voter massivement

Jean-Louis SCHNEITER

et

Albert VECTEN

DES CITOYENS LIBRES ET RESPONSABLES

● **Garantir les droits de la personne** = il est nécessaire d'assurer à tous une réelle protection de leur liberté et de leur intégrité.

● **Accroître la sécurité des Français** = la répression n'est pas l'unique solution, il faut intensifier les méthodes de prévention et d'éducation.

● **Renforcer les droits du citoyen face à l'administration** = il est indispensable de développer l'information et d'accélérer la simplification des procédures administratives. De plus, l'Etat devra se soumettre au droit commun dans ses rapports financiers avec les particuliers ou les entreprises.

LE PROGRES ECONOMIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI

● **Assurer le développement de l'économie française** = la recherche d'une croissance toujours plus élevée doit s'accompagner d'une plus grande autonomie interne en intensifiant les économies d'énergie et en donnant à nos structures industrielles les moyens de faire face à la concurrence internationale.

● **Réaliser une pause et une meilleure répartition des charges sociales et fiscales** = il faut en particulier que le recouvrement des charges sociales ne soit pas lié au seul critère d'utilisation de main-d'œuvre.

● **Encourager la création d'entreprises :** l'objectif sera de porter à 4 % par an au moins, avant la fin de la législature, la proportion de création d'entreprises nouvelles.

● **Revenir à la vérité et à la stabilité des prix par une économie de concurrence** = l'expérience montre qu'une réglementation prolongée des prix conduit à terme à leur hausse sensible, qu'elle réduit la liberté de gestion des entreprises sur le marché national et international, et qu'elle a des retombées néfastes sur l'emploi et le budget de l'Etat.

● **Orienter l'épargne vers les activités créatrices d'emplois** = ainsi, dans la limite d'un plafond à définir, une fraction du revenu annuel des ménages ou des entreprises pourra être consacrée à la création d'emplois en particulier pour les jeunes, sans qu'elle soit assujettie à l'impôt.

● **Faire participer le commerce et l'artisanat à la modernisation de notre économie** = d'abord, l'entrée dans la profession d'artisan sera facilitée par des aides ; ensuite la femme de l'artisan ou du commerçant pourra bénéficier de garanties du droit salarial, et donc des protections sociales au même titre que tous les salariés.

● **Renforcer nos exploitations agricoles** = il faut donner à l'exploitation familiale à responsabilité personnelle les moyens de son développement et orienter les productions en fonction des débouchés par une large concertation entre les professionnels.

LA SOLIDARITE AU SERVICE DE LA JUSTICE SOCIALE

● **Mener une politique active de l'emploi** = en vingt ans notre économie a créé cinq millions d'emplois dans les secteurs non agricoles. Aujourd'hui plus que jamais le plein emploi passe par la capacité d'innover, d'entreprendre, d'investir et d'exporter.

● **Accroître la participation dans l'entreprise :** la participation contribue à la cohésion et à l'efficacité de l'entreprise, en améliorant le climat des relations sociales. Elle conduit les salariés à plus de dignité, de liberté et de responsabilité dans leur travail.

● **Maintenir le niveau de vie et augmenter les revenus les plus modestes** = il faut assurer aux salariés les moins favorisés une augmentation de leur pouvoir d'achat plus forte qu'aux autres catégories. Mais il faut également maintenir une progression régulière du pouvoir d'achat de tous les Français en fonction de la croissance de notre économie et des résultats des entreprises. Pour les salaires cette progression sera librement négociée entre les organisations patronales et syndicales.

● **Favoriser la famille** = il faut, en particulier créer un « minimum familial garanti » tenant compte des caractéristiques de chaque famille : nombre et âge des enfants, présence d'un ou deux parents, existence d'un handicap, etc. Ce revenu familial devra être soumis à l'impôt.

● **Renforcer la solidarité en faveur des personnes âgées** = la revalorisation du minimum vieillesse et des pensions doit inévitablement s'accompagner de mesures favorisant leur maintien dans la vie collective le plus longtemps possible.

● **Améliorer la vie des femmes** = le travail à temps partiel sera développé. La femme qui pendant une période de sa vie souhaitera se consacrer à l'éducation de ses enfants, bénéficiera d'un droit à la retraite et à la formation continue, de sorte qu'elle puisse se réinsérer dans la vie économique sans difficulté.

● **Aménager la durée du travail** = au cours de la prochaine législature, différentes formes d'aménagement de la durée du travail seront recherchées et mises en œuvre, dans les limites compatibles avec les possibilités de l'économie française.

● **Permettre à tous les Français de détenir un patrimoine** = les Français sont désireux de constituer un patrimoine pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Il faut encourager cette ambition en accentuant l'effort déjà entrepris en faveur de l'accession à la propriété et en stimulant l'épargne.

● **Renforcer la justice fiscale et simplifier la fiscalité** = il faut en particulier aligner les non-salariés sur les salariés, lutter contre la fraude fiscale et étudier le prélèvement sur les grosses fortunes, en préservant cependant l'outil de travail, source d'emplois.

LA QUALITE DE LA VIE

Un certain nombre de mesures doivent être prises pour :

- ***appliquer la Charte nationale pour la qualité de la vie,***
- ***donner des vacances à tous les jeunes Français,***
- ***généraliser l'éducation pré-scolaire,***
- ***améliorer la formation des maîtres,***
- ***maintenir la liberté de l'enseignement,***
- ***accroître l'aide financière apportée aux clubs et associations,***
- ***favoriser la culture.***

LES FRANÇAIS, LES EUROPEENS ET LES AUTRES

● **La France et l'Europe** = il faut préserver l'acquis communautaire, et développer l'intégration monétaire, fiscale et sociale ; c'est à ce seul prix que notre pays pourra affronter la concurrence économique mondiale.

● **La France dans les rapports Est-Ouest** = tous les moyens doivent être mis en œuvre pour développer la détente, la coopération économique et le respect des libertés et des droits de l'homme.

● **La France et le Tiers-Monde** = l'aide au Tiers-Monde doit être concentrée en priorité sur l'agriculture, le développement industriel interne, le développement culturel et social.

● **La France et sa défense** = la politique de défense doit rester l'affaire de tous. Les armements doivent être normalisés en Europe afin d'en diminuer le coût. Parallèlement tout doit être mis en œuvre pour que les négociations sur le désarmement international aboutissent à des résultats concrets.

Vu le Candidat

NIC - REIMS